

**DEBAT PUBLIC SUR LA RN 13
REUNION DE CLÔTURE
DU MARDI 30 MAI 2006**

1/ La Ville de Neuilly a vu dans la décision du gouvernement de saisir la Commission Nationale du Débat Public sur le projet de l'enfouissement de l'Avenue Charles de Gaulle la confirmation de l'intérêt du projet de couverture de la RN13 dans sa traversée de Neuilly. Notre Municipalité l'a demandé depuis des années avec le soutien des Neuilléens et du Conseil Général des Hauts-de-Seine.

2/ Sur la base d'un dossier très précis établi par l'Etat, maître d'ouvrage, la Commission a mené un large débat, très bien organisé. Tous les sujets ont été abordés et chacun a pu s'exprimer individuellement ou au nom de son Association quelle qu'en soit l'importance.

3/ Les Neuilléens ont été naturellement les plus nombreux à participer à l'ensemble des réunions

thématiques. Les communes voisines ont été largement représentées, ce qui confirme bien que l'enfouissement de la RN13, comme l'a souligné le Ministre de l'Intérieur, concerne la circulation de tout l'ouest parisien. 160 000 véhicules, dont seulement 10% de Neuilléens, empruntent quotidiennement l'avenue Charles de Gaulle. Cette circulation intense en centre ville est source d'encombres et de graves nuisances tant dans le domaine du bruit que celui de la pollution de l'air. Elle crée une véritable coupure dans notre Ville et est la cause de nombreux et graves accidents.

L'enfouissement du trafic central de l'avenue Charles de Gaulle permettra la réunification du nord et du sud de Neuilly et dégagera en surface près de 6 hectares sur 1400 mètres de long. C'est pour notre Ville une occasion unique de requalification urbaine. Les deux premières études réalisées pour l'aménagement de cette surface protégée en tant que partie intégrante de « l'axe historique » ont suscité beaucoup d'intérêt. Elles seront poursuivies, après la décision gouvernementale et tous les Neuilléens y seront associés.

4/ Nous avons bien noté que si quelques participants ont exprimé leur opposition à cet enfouissement, c'est une très large majorité qui s'est prononcée pour la réalisation du tunnel, en apportant cependant sur les conditions de sa réalisation quelques critiques et un certain nombre de propositions. Certaines sont intéressantes et il nous faudra en tenir compte dans la suite de nos études.

Cependant, dès ce soir, je tiens à confirmer que notre Municipalité considère qu'il est indispensable que, dans notre Ville, les Neuilléens puissent avoir accès à ce tunnel. A défaut, ceux qui empruntent actuellement le centre de l'Avenue Charles de Gaulle utiliseraient les allées latérales ; celles-ci seraient donc surchargées et il y aurait là au pied des immeubles, une importante source de pollution allant à l'encontre de ce que nous recherchons.

De plus, les répercussions sur l'activité des entreprises et des commerces riverains seraient très négatives.

Nous attendons avec beaucoup d'intérêt le rapport qui sera établi fin juillet par la Commission

présidée par Monsieur Roland PEYLET. Il sera remis au Ministre des Transports et de l'Équipement qui aura à se prononcer au plus tard en octobre 2006, ayant ainsi tous les éléments sur la nécessité de réaliser cet enfouissement.

Dès que sera connue la décision du Ministre, que notre Municipalité espère naturellement favorable, il me paraît nécessaire de créer un Comité de Financement, rassemblant à haut niveau de décision toutes les collectivités ou organismes qui pourraient participer au coût de ces travaux.

Merci à M. Roland PEYLET, aux membres et aux collaborateurs de la Commission qui nous réunit ce soir pour la 9^{ème} fois et qui a accompli un travail remarquable.

*

*

*